Paris, le 7 pluviôse, l'an 2 de la République une et indivisible.

CIRCULAIRE.



LES REPRÉSENTANS

DU PEUPLE FRANÇAIS,

MEMBRES DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

AUX AUTORITÉS CONSTITUÉES.

PAR notre circulaire du 28 nivôse, nous vous avons recommandé, pour mettre plus d'ordre dans votre correspondance, d'y diviser les matières, et de nous écrire autant de lettres que vous auriez d'objets à traiter.

Pour vous mettre plus particulièrement à portée de remplir nos vues à cet égard, nous joignons ici un modèle imprimé, auquel vous aurez soin de vous conformer avec la plus grande exactitude.

Salut et fraternité.

Les membres chargés de la correspondance,

BILLAUD-VARENNE, COLLOT-D'HERBOIS.

DÉPARTEMENT
DE

(Dénommer, en gros caractères, l'objet qui sera traité dans la lettre.)

(Date de la lettre.)

(Le nom de l'autorité qui écrira, et du lieu où elle réside.)

DÉCADE.

(Mettre le numéro de cette décade.)

AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

LES REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANÇAIS,

MEMBRES DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

Aux autorités constituées.

LE comité, se faisant un devoir de porter sur les pas de tous les fonctionnaires publics le flambeau qui doit les guider, vous a deja adressé plusieurs circulaires.

La première vous révéloit les principes.

La seconde vous indiquoit le moyen de débarrasser l'aire administrative des obstacles qui en hérissoient l'entrée.

Vous étiez informés que les représentans du peuple dans les départemens avoient l'initiative de la solution de toutes les questions concernant le gouvernement révolutionnaire. Enfin, descendant dans des explications minutieuses en apparence, mais d'où devoit jaillir une grande lumière, le comité vous a tracé la marche nécessaire de division, d'ordre, d'analyse, que vous deviez porter dans le tableau de vos travaux et de vos comptes décadaires.

Le comité vous annonce une nouvelle instruction de détails générale pour tous : elle se prépare.

Ainsi la mauvaise foi n'aura plus de prétexte, l'inertie plus d'excuses, l'ignorance plus de voile; et tous les ouvriers de l'édifice révolutionnaire n'auront plus qu'à en poser les assises suivant l'ordre tracé par le législateur.

f7

En attendant, le comité, dont l'œil perçant, inévitable, embrasse à la fois tous les ressorts de l'administration, et les démarches les plus cachées des administrateurs, vous prévient qu'il a su distinguer ceux qui marchoient déja sur la ligne de leurs devoirs, d'avec ceux qui s'en écartoient ou qui restoient en arrière.

Impassible comme la justice, il leur rendra bientôt ce qui leur appartient, aux uns le blâme et peut-être le châtiment, aux autres l'éloge et certainement les récompenses.

Salut et fraternité.

BILLAUD-VARENNE, BARÈRE.